



REPUBLIQUE DE MADAGASCAR  
Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts  
Ministère de l'Énergie et des Mines



## Conférences-débats sur des exemples de valorisation durable de produits forestiers

Antananarivo, 19 et 20 avril 2006

Organisation :  
Projet FFEM Biodiversité (Cirad, Fofifa, Essa, WWF Madagascar, Seca)  
CIRAD (Centre de Coopération internationale en recherche agronomique pour le développement)  
FOFIFA (Centre national de la recherche appliquée au développement rural)  
ESSA (Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques)



1

## Plan de gestion durable pour une espèce productrice d'huile essentielle *Ravensara aromatica*

Par M. Andriamanjato Maminiana, Chef Service Valorisation des Filières/ Direction de la Valorisation des Filières/ MINENVEEF

## L'exploitation du Ravensara est aujourd'hui une réalité

- Surtout dans la région de Moramanga
- Plusieurs opérateurs ont une convention de collecte délivrée par l'administration forestière

Mais, à force de prélèvements, la ressource ne risque-t-elle pas de s'épuiser ?

3

## Pour y faire face

L'administration cherche des mesures durables pour que :

- La ressource soit pérennisée
- La ressource soit valorisée
- Les prélèvements n'aillent pas plus vite que la reconstitution naturelle de la plante

4

## Qu'en est il de la ressource et de la plante ?

5

## Des études et recherches ont été conduites

- Avec l'appui technique et scientifique de

Fofifa



ESSA



Cirad



- Avec le concours de communautés

- Avec l'appui financier de la coopération française



6

## Ce qu'on sait aujourd'hui

- Ravensara est une espèce peu abondante (2 à 5 tiges/hectare en moyenne)
- Sa présence est irrégulière
- Plutôt vers 900 - 1 000m d'altitude
- L'espèce produit des rejets, mais il faut 15 ans pour reconstituer la masse de feuilles d'un arbre de 25 cm de diamètre
- On sait estimer la quantité d'huile en fonction du diamètre

7

## L'espèce produit des rejets



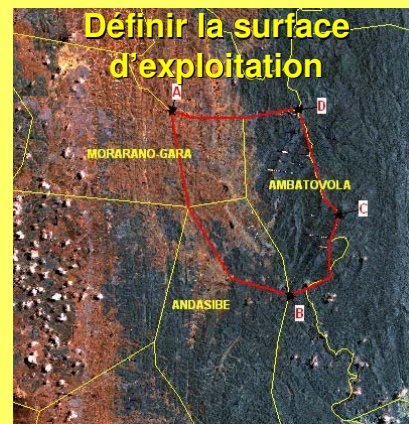
8

## Plan de gestion durable

1. Définir la surface d'exploitation
2. Y faire l'inventaire des stocks
3. En déduire les quantités exploitables par an (quotas de Kg d'huile/an)
4. Définir les règles d'exploitation (grimpage, ...)

9

## Définir la surface d'exploitation



10

## Réaliser un inventaire ciblé sur l'espèce Ravensara



## Le grimpage plutôt que l'abattage



## **Ce qu'il resterait à faire**

- Continuer les recherches sur l'espèce
- Professionnaliser la filière (formations, concertations, normalisation ...)
- Déterminer et contrôler les quotas
- Mettre en place une fiscalité incitant à la durabilité

13